



Institut Saint-André
CHARLEROI

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
Maternel et Primaire

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Enseignement de transition (Général et technologique)
Enseignement qualifiant

071 / 20.72.20 **www.saint-andre-charleroi.be**

Table des matières

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	3
IDENTITE.....	3
LA TÂCHE D'EDUCATION.....	3
LA TÂCHE DE FORMATION.....	5
PROJET D'ÉTABLISSEMENT	8
INTRODUCTION.....	8
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	10
I DEVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE EN SOI, DE LA PERSONNALITE.....	10
II APPRENTISSAGES - SOCLES DE COMPETENCE - EVALUATION.....	10
III OUVERTURE D'ESPRIT - OUVERTURE AU MONDE.....	11
IV ASSURER L'EGALITE DES CHANCES	12
V PRINCIPE DE BASE : L'ÉCOLE DOIT POUVOIR ASSURER AUPRÈS DES ENFANTS LA FORMATION D'UNE MORALE TOUTE PERSONNELLE RENDANT CHAQUE INDIVIDU AUTONOME, ET SOCIAL. L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION (QUELLE QU'ELLE SOIT) EST LE FONDEMENT MÊME DU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA PERSONNALITÉ ET DE LA SOCIALISATION... ..	12
VI PARTICIPATION DES PARENTS	13
VII PARTICIPATION FINANCIERE	13
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.....	15
I OBJECTIFS ÉDUCATIFS GÉNÉRAUX.....	15
II ÉLÉMENTS CLEFS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT:	20
EN CONCLUSION.....	32

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

IDENTITE

Notre P.O. est fondé par la Congrégation des Dames de Saint-André. Il assume la tradition spirituelle

et pédagogique de ses fondateurs tout en s'inscrivant dans son époque.

Nous organisons deux écoles catholiques d'enseignement maternel, primaire et secondaire, ordinaire, des Humanités générales, des Humanités professionnelles et techniques, qui préparent aux études supérieures et/ou à la vie professionnelle.

Ces écoles sont les suivantes:

- Institut Saint-André - Enseignement fondamental, rue de l'Athénée, 26 - 6000 Charleroi
- Institut Saint-André - Enseignement secondaire, rue du Parc, 6 - 6000 Charleroi

LA TÂCHE D'EDUCATION

Les principes éducatifs suivants trouvent leur source dans le document du Conseil Général de l'Enseignement Catholique « Mission de l'école chrétienne » (2^e édition, 2007).

L'école chrétienne, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative:

- celle d'éduquer en enseignant;
- celle de faire œuvre d'évangile en éduquant.

Ses objectifs éducatifs peuvent s'exprimer de la manière suivante:

- l'école doit promouvoir la confiance en soi et le développement de l'identité des élèves, dans toutes ses dimensions;
- elle doit donner à tous des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de savoirs et de

compétences;

- elle doit assurer l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.

Elle poursuit ces objectifs à la lumière de l'Évangile et des valeurs humaines et spirituelles qu'il inspire, en faisant mémoire de la personne de Jésus-Christ. Cette mémoire enrichit sa vision humaniste.

Dans le respect de la liberté de conscience, elle ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, que Jésus nous a fait connaître. Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit:

- éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité (corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles);
- mettre chacun en rapport avec les œuvres de la culture (artistiques, littéraires, scientifiques et techniques);
- accueillir l'enfant dans sa singularité;
- accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin;
- aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté;
- les aider à devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs;
- les aider à l'engagement dans une démarche de sens.

Ils se poursuivront :

- dans l'activité même d'enseigner;
- dans la façon de vivre les relations entre personnes;
- dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage;
- en développant notre sens de l'accueil ;
- en développant au sein de l'école des pratiques démocratiques;
- en offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité.

LA TÂCHE DE FORMATION.

Le projet pédagogique de l'école chrétienne constitue un ensemble de convictions pédagogiques et de moyens généraux qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les convictions vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est:

construite sur le sens, c'est-à-dire

- centrée sur l'apprentissage: l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'autoévalue;
- enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement;
- axée sur l'apprentissage de savoirs et de compétences qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle;
- ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences;

centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire

- fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie

claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées;

- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale;

respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle

- reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes;
- assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement;
- varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives);
- accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions: motrices, sportives, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, celle de rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à rompre la rigidité de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

Les enseignants, les directions et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement défiant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs.

- Ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite.
- Ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication.
- Ils favorisent la créativité.

- Ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions.
- Ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe.
- Ils décloisonnent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire.
- Ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages.
- Ils pratiquent l'évaluation sommative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus.
- Ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école.
- Ils renforcent leurs compétences pédagogiques, notamment par des projets de formation continue.
- Ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés.
- Ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion.

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs; ils constituent un cadre de réflexion pour les enseignants.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le Pouvoir organisateur des deux établissements maternel, primaire et secondaire est l'ASBL Institut Saint-André dont le siège social est sis rue du Parc 6 à 6000 Charleroi. Tél. : 071/20 72 20 - Fax : 071/20 72 30

Le Pouvoir Organisateur déclare que l'école appartient à l'enseignement confessionnel et plus précisément à l'enseignement catholique et est représenté auprès du Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC), par l'entremise du CODIEC (Comité diocésain de l'enseignement catholique).

Il s'est en effet engagé à l'égard des parents à enseigner et à éduquer les élèves en faisant référence à Jésus-Christ et aux valeurs de l'Évangile.

Le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur dit comment celui-ci entend soutenir et mettre en œuvre le projet global de l'Enseignement Catholique.

Son organisation est régie par les textes légaux suivants : Loi du 19 juillet 1971- A.R.29 juin 1984- A.G.C.F. du 2 avril 1998.

INTRODUCTION

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret " Missions " du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, " Mission de l'école chrétienne ", ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC (Fédération de l'enseignement fondamental catholique) et de la FESeC (Fédération de l'enseignement secondaire catholique).

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires: élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs et partenaires externes comme le centre PMS, l'équipe

régionale de Pastorale, la Commission européenne.

Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce " capital de départ " dans le texte ci- dessous.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

" Nous ne ferons de découvertes passionnantes
que si nous osons explorer de nouvelles idées "

L'enseignement fondamental, comme l'enseignement secondaire, traduit ses préoccupations dans le quotidien par la concrétisation de projets émanant des membres de la communauté éducative (enseignants, parents, élèves et directions) qui les rendent susceptibles de modifications et d'adaptation. Le souci de progression s'appuie sur les valeurs humaines et spirituelles inspirées de l'Évangile.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Il nous appartient de rencontrer les objectifs généraux précisés par le décret missions à savoir :

I DEVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE EN SOI, DE LA PERSONNALITE

L'enfant doit au fil de sa scolarité développer, dans ses comportements et grâce au caractère professionnel des enseignants, l'ensemble de l'inné et des acquis afin de se créer un référentiel personnel, une personnalité propre, une personnalité à connaître et à faire reconnaître par les autres.

Pour l'y aider, nous envisageons:

- des classes de dépaysement (mer, forêt, neige ...) qui le conduiront à davantage d'autonomie ;
- des activités sportives régulières en collaboration avec l'ADEPS ou d'autres ;
- des mouvements sportifs afin de le développer harmonieusement et physiquement ;
- des activités artistiques et culturelles afin de l'enrichir intellectuellement :
 - conférences intra muros ;
 - activités concernant le monde animal, végétal ;
 - excursions à thème ;
- de créer et d'encourager les espaces de présentations et/ou d'exposition de productions personnelles ou groupées (spectacles de la fancy-fair, ...) ;
- de promouvoir la participation de chacun à des initiatives (projets externes, concours, journées à thème, journées nationales, ...) permettant de mettre en œuvre ses compétences.

II APPRENTISSAGES - SOCLES DE COMPETENCE - EVALUATION

La volonté des enseignants de s'engager dans les formations continuées afin de suivre

les évolutions rapides de la pédagogie actuelle, les conduisent à pratiquer et à promouvoir auprès des enfants :

- des activités en cycle où seront établis des groupes homogènes ou hétérogènes ;
- une continuité dans les liaisons entre cycles (maternel - primaire ; cycle moyen - cycle supérieur; cycle supérieur et 1er degré secondaire) ;
- des activités de remédiations, de soutien scolaire assurées par une équipe de polyvalentes travaillant en lien étroit avec les titulaires de classe ;
- la construction de séquences d'apprentissage ;
- l'utilisation des technologies nouvelles (outils numériques– Internet) ;
- la concertation horizontale et verticale ;
- le partenariat entre classes ou avec d'autres écoles ;
- l'évaluation formative ;
- une pédagogie ouverte où le jeu peut prendre une place importante.

III OUVERTURE D'ESPRIT - OUVERTURE AU MONDE

L'école est un microcosme : l'enfant doit apprendre à y vivre en harmonie avec les autres, avec des adultes, dans un environnement précis qui préfigure ce qu'il devra vivre à l'âge adulte.

A travers diverses activités, nous prônerons, avec l'aide et la participation effective de tous les intervenants (enfants, parents, équipe éducative au sens large), donc des comportements affinés:

- être capable d'une prise de décision après information lors des conseils de classe, du conseil d'école ;
- savoir respecter et obéir non seulement au règlement mais aussi dans ses relations
- avec l'adulte ;
- savoir assumer ses responsabilités dans la classe, vis-à-vis de soi-même ;

- être participant à la découverte des nouvelles technologies ;
- savoir analyser, comparer, critiquer les informations recueillies dans diverses sources ;
- être avide de découvertes... dans le quartier, sa région, son pays, dans le monde ;
- savoir regarder l'autre... en tant qu'être humain en acceptant toutes ses différences et
- en découvrant ses richesses ;
- savoir respecter les limites fixées afin de vivre en harmonie (et dans le respect) avec les autres ;
- respecter le contrat de « savoir être » mis en place au sein de notre école.

IV ASSURER L'EGALITE DES CHANCES

V PRINCIPE DE BASE : L'ÉCOLE DOIT POUVOIR ASSURER AUPRÈS DES ENFANTS LA FORMATION D'UNE MORALE TOUTE PERSONNELLE RENDANT CHAQUE INDIVIDU AUTONOME, ET SOCIAL. L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION (QUELLE QU'ELLE SOIT) EST LE FONDEMENT MÊME DU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA PERSONNALITÉ ET DE LA SOCIALISATION...

L'imprégnation de la religion catholique peut se réaliser concrètement à travers l'esprit d'accueil et de tolérance qui doit exister dans toutes les relations et lors d'activités ou de manifestations ponctuelles comme :

- célébrations en classe, à l'église ;
- accueil de chacun ;
- lecture et écoute de la Bible et du message évangélique ;
- éducation à la prière;
- découverte des modes de vie de différents pays.

VI PARTICIPATION DES PARENTS

Soucieuse d'un triangle constructif, participatif et éducatif : parents – enfants – école, notre établissement met en place des structures participatives qui visent à impliquer chaque intervenant. Cela peut s'exercer notamment par :

- l'organisation de réunions de rentrée par degré d'études ;
- l'organisation de réunions individuelles lors de la remise de chaque bulletin ;
- l'opportunité permanente de solliciter un rendez-vous auprès du titulaire de classe ou de la direction ;
- l'organisation de réunions de parents (type assemblée informative ciblée) en réponse au nécessaire d'une éventuelle actualité ;
- la mise en place d'une « assemblée de parents » ;
- la mise en place (au moins 2 fois sur l'année scolaire) de conseil de classes à regards multidisciplinaires ;
- la mise en place d'un conseil d'école sur base de l'élection de délégués issus des conseils au sein des classes.

Cette stratégie d'encadrement du « grandir » des enfants impose une implication (et donc une participation) réelle de chacun.

VII PARTICIPATION FINANCIERE

Les activités proposées – excursions, visites diverses, natation, déplacements, classes de dépaysement – engendrent des frais qui sont imputables aux parents. L'école veille toujours à rechercher le meilleur prix pour le meilleur service, ce qui peut être contrôlé à tout moment. Suite au décret « Missions » de la Communauté Française, d'autres frais sont à considérer : l'étude du soir.

L'école proposera aux parents qui en font la demande des arrangements particuliers dans le cas où des sommes importantes ne peuvent être réglées en une seule fois. Éventuellement, après enquête, elle pourra intervenir partiellement dans le règlement

du montant dû. Mais l'école compte avant tout sur le respect des obligations financières et l'esprit de solidarité de chaque famille afin de maintenir des charges à un niveau raisonnable pour chacun.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires: élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs et partenaires externes comme le centre PMS, l'équipe régionale de Pastorale, la ville de Charleroi, la région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission européenne.

I OBJECTIFS ÉDUCATIFS GÉNÉRAUX

Diverses activités ont pour objectifs de développer des attitudes et des compétences visant les 4 points suivants du décret mission :

1. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
2. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
3. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, réaliser la double mission de l'école chrétienne : éduquer en enseignant et faire œuvre d'évangile en éduquant

Nous avons repris ci-dessous un certain nombre d'activités qui lorsqu'elles sont organisées par l'école seront obligatoires car elles répondent bien aux critères du décret (repris en deuxième colonne).

L'Institut Saint-André a pour volonté de

Activités	Points du décret concernés
<ul style="list-style-type: none"> • participer à des échanges d'élèves entre écoles belges ou européennes (projet Erasmus, pays néerlandophones, anglophones à partir de la quatrième, projet @learning); 	1-2-3
<ul style="list-style-type: none"> • ouvrir l'élève sur l'actualité : <ul style="list-style-type: none"> - en formant les élèves à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information; - en organisant pendant ou hors des cours <ul style="list-style-type: none"> • des visites d'expositions artistiques; • des débats sur des films vus ensemble; • des débats avec des hommes et des femmes engagés en politique; • des représentations théâtrales; • des rencontres avec des journalistes de la presse écrite ou radio-télévisée; • des journées de visites dans des lieux de mémoire (Brendonck, bois du Cazier,...) ; - en participant aux opérations « Avocat dans l'école » ... 	1-2-3-4
<ul style="list-style-type: none"> • ouvrir l'élève à la découverte du le monde du travail en général grâce aux <ul style="list-style-type: none"> - stages en entreprise (5TQ, 6TQet 7GTPE); - stages en magasins (4, 5 et 6P) ; - mini usines (5 et 6 électronique) ; - visites d'usines (toutes les classes) ; - entreprises Virtuelles (EVI : 7GTPE). 	1-3-4
<ul style="list-style-type: none"> • faire découvrir à l'élève des métiers spécifiques en lien avec son futur choix d'orientation (5GT/TT, 6GT/TT); 	1-3-4

Activités	Points du décret concernés
<ul style="list-style-type: none"> • ouvrir l'élève sur la culture, sur les autres par <ul style="list-style-type: none"> - des excursions culturelles d'un ou deux jours; - des visites de villes belges ou étrangères (Amsterdam, Canterbury, Londres...); - l'ouverture à la différence (rencontre avec des représentants d'ONG, par exemple Oxfam). - l'intégration des nouveaux élèves entre autres par l'explication de notre culture d'école - l'élaboration, avec les élèves concernés, d'un voyage culturel de fin d'études, communément appelé "voyage des rhétos". 	1-2-3
<ul style="list-style-type: none"> • étendre les notions vues au cours, suite logique d'une réflexion, d'une préparation avec les élèves si possible de manière transversale par <ul style="list-style-type: none"> - des classes vertes pour les élèves du 1er degré différencié ; - des visites de musées (Des sciences de Paris, Parentville, le Louvre, Versailles...); - des représentations théâtrales ; 	1-3
<ul style="list-style-type: none"> • apprendre la démocratie par <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation et le vécu du conseil de délégués d'élèves (en partenariat avec le PMS); - la participation à la prise de conscience <ul style="list-style-type: none"> • de l'identité nationale (Fondation Roi-Baudouin, ..); • de l'identité européenne (école certifiée EPAS); - des rencontres de parlementaires ou d'hommes politiques; - des actions dans le cadre d'un projet citoyen de développement durable ; - le biais d'associations (croix rouge, faim-froid, ...). 	2-3

Activités	Points du décret concernés
<ul style="list-style-type: none"> • avoir pour souci l'orientation du jeune: projets d'orientation scolaire et professionnelle en collaboration avec le centre PMS (voir point 4) par <ul style="list-style-type: none"> - des journées d'accueil; - des rencontres avec les enseignants; - le parrainage d'élèves de 1ère par les élèves du 3ème degré ; - des rencontres avec les anciens élèves – témoignages ; - l'éducation au choix responsable: (activités complémentaires en 2C, options, en collaboration avec le centre PMS); - des séances d'information pour les élèves de fin de cycle, y compris les élèves de fin de 6^{ème} primaire (journée portes ouvertes). 	1-2-3
<ul style="list-style-type: none"> • avoir pour souci de convivialité <ul style="list-style-type: none"> - organisation d'une semaine d'intégration et de sensibilisation à la culture de l'établissement; - local rhéto ; - cours de récréation en partie végétalisée. 	1-2-3
<ul style="list-style-type: none"> • stimuler la créativité artistique, littéraire, ... (lors d'événements scolaires, décoration et spectacle, concours interscolaires, revue, Blabla, chaine de radio, ...). 	1-3
<ul style="list-style-type: none"> • participer à des rencontres sportives (matches interscolaires, rhéto trophy) ou intellectuelles (concours de dissertation, d'orthographe, de sciences, olympiades de math, économie, histoire, ...) en se mesurant à des élèves d'autres écoles; 	1-3
<ul style="list-style-type: none"> • entretenir et renforcer un partenariat avec le Conservatoire de Charleroi ; 	1-3

Activités	Points du décret concernés
<ul style="list-style-type: none"> • préconiser des journées de réflexion basées sur la découverte de soi (en collaboration avec le centre PMS); 	1-3
<ul style="list-style-type: none"> • organiser des lieux et des moments d'information et de réflexion sur l'éducation affective et sexuelle, sur la santé, les drogues, le harcèlement, les réseaux sociaux (en collaboration avec l'Association de Parents, et des associations de prévention, le projet assuétudes, la police, la justice); 	1-3
<ul style="list-style-type: none"> • organiser des activités pour les élèves en difficulté <ul style="list-style-type: none"> - scolaire ; - psychique, sociale ou affective : offrir des lieux d'écoute et de résolution de problèmes (enseignants, éducateurs, assistants sociaux et psychologues du centre PMS, des associations comme AJMO, la MADDO, le Signe, Ener'J); 	1-3
<ul style="list-style-type: none"> • utiliser la pédagogie différenciée dans des situations circonstanciées 	2-3
<ul style="list-style-type: none"> • valoriser les activités ou projets réalisés par les autres membres de la communauté scolaire. 	2-3
<ul style="list-style-type: none"> • promouvoir les valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité : le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, la solidarité responsable, la créativité, l'intériorité, entre autres; 	3
<ul style="list-style-type: none"> • offrir à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec l'Évangile par le biais d'activités telles que : <ul style="list-style-type: none"> - la préparation des fêtes liturgiques (Noël, Pâques, ...), y compris - œcuméniques; 	4

Activités	Points du décret concernés
<ul style="list-style-type: none"> - la visite de lieux de culte; - les activités organisées par l'équipe locale ou régionale de pastorale ; - les journées sociales (en collaboration avec les associations régionales); - l'organisation, à la demande, des messes, des recollections. 	
<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser chacun aux problèmes environnementaux et à l'empreinte écologique à travers notamment <ul style="list-style-type: none"> - projet « climat » ; - tri des déchets ; - cellule Ecoteam ; - participation à des activités en lien avec des associations environnementales (WWF, environnement Charleroi, BeWAP, ...). 	1-2-3

// ELÉMENTS CLEFS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT:

L'enseignement secondaire de l'Institut Saint-André se veut avant tout un lieu d'épanouissement personnel et intellectuel. Nous accueillons les jeunes élèves du primaire dans un esprit de transition afin de les aider à s'adapter au mieux à un nouveau rythme scolaire et à les former pour la suite de leur parcours de vie. L'objectif de notre enseignement secondaire est multiple : amener l'élève à développer ses compétences dans de nombreuses disciplines, éveiller à la culture et encadrer les élèves pour qu'ils deviennent des citoyens réfléchis de notre société. Cette démarche se réalise toujours dans un esprit d'égalité entre les élèves et de respect de l'individu, le tout dans un environnement sécurisé permettant à chacun de s'épanouir intellectuellement.

1. LA FORMATION DE NOS ÉLÈVES

1.1. Assurer une transition intellectuelle

Notre établissement veillera à assurer une transversalité de son enseignement tout au long du cursus des élèves. Nous sommes ainsi particulièrement attentifs à la continuité pédagogique entre les degrés.

➤ Passage depuis la primaire vers le premier degré de l'enseignement secondaire

Le passage d'un enseignement primaire à un enseignement secondaire n'est pas toujours simple à appréhender. Notre établissement veille à mettre en place de nombreux moyens pour aider les élèves à prendre rapidement leurs marques. Nous pouvons citer :

- Échanges entre les équipes éducatives du primaire et de première secondaire
- Visite des classes de secondaire par les élèves de 6^{ème} primaire
- Information des élèves du primaire par l'équipe de la direction dès le 2^{ème} trimestre
- Journée porte ouverte de l'établissement et accueil personnalisé de la sous-direction
- Le 1^{er} septembre, accueil personnalisé pour les élèves de 1^{ère} secondaire et leurs parents
- Accompagnement pédagogique individuel à la demande
- Étude dirigée offerte gracieusement

➤ Passage du premier degré au deuxième degré de l'enseignement secondaire

- Aide aux élèves dans leur choix d'option via l'existence d'une cellule orientante
- Accompagnement pédagogique individuel
- Participation au projet « école accueillante – école circulante »
- Organisation des différentes formes d'enseignements (GT, TT, TQ, P).
- Mise en place de tests d'orientation, entre autres, en concertation avec le conservatoire.

➤ Passage du deuxième au troisième degré de l'enseignement secondaire

- Accompagnement pédagogique individuel
- Organisation d'une journée portes ouvertes avec présentation des options
- Stage d'insertion professionnelle pour les 4P

- Présentation des options par les professeurs concernés
 - Passage de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur

A la fin de leur secondaire, les élèves passent par une phase de questionnement concernant leur choix d'études supérieures. Notre établissement veille à répondre à leur inquiétudes et interrogations via plusieurs moyens :

- Entretiens d'orientation (centre PMS)
- Organisation d'un parcours d'orientation encadré par un jury
- Participation à des journées d'orientation dans les universités de la région
- Échanges entre les professeurs (souvent d'option) et leurs élèves
- Échanges avec d'anciens élèves de notre établissement sur leur parcours d'étude
- Stages d'orientation professionnelle pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} transition
 - Passage de l'enseignement secondaire vers la vie professionnelle

Notre enseignement marque aussi une étape vers la vie active. Il est alors essentiel que nos élèves prennent leurs premières marques sur le terrain à l'aide :

- De stage d'insertion professionnelle pour les élèves de qualification (3^{ème} degré TQ et P)
- Développement d'Entreprises virtuels (EVI)
- Stage d'insertion dans le cadre du projet : « Mini-usines » (section électronique)

1.2. Offrir des choix d'orientation

L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (GT ET TT)

- Immersion

La particularité est ici de choisir l'immersion sans bases préalables en anglais. Une immersion en primaire n'est donc pas nécessaire pour cette orientation.

S'inscrivant dans le cadre d'une méthode prônée par l'Union Européenne (méthode EMILE), l'Institut Saint-André offre la possibilité aux élèves de mettre directement en pratique les compétences apprises en anglais. Dans cette optique, les cours d'EDM (1^{ère} et 2^{ème} année)

et les cours de géographie et d'histoire (à partir de la 3^{ème}) sont ainsi dispensés en anglais.

Notre équipe de professeur d'immersion veille à encadrer particulièrement les élèves dans ce choix de cours mais si la décision revient aux parents, il est important que l'élève comprenne l'intérêt de l'immersion.

➤ Sciences

Après des laboratoires organisés lors des premières années, la formation s'intensifie par la suite pour atteindre une option de 7h de sciences par semaine lors des deux dernières années. Ces cours pratiques et théoriques veillent à préparer au mieux l'élève à des études scientifiques (médecine, vétérinaire, école d'ingénieur, sciences, agronomie, etc.).

➤ Math

L'option math 6h est ouverte aux élèves du troisième degré désireux de se préparer à des études d'ingénieurs ou scientifiques. Cette orientation rigoureuse aide au mieux les élèves à développer leur esprit critique, leur curiosité et attise leur intérêt pour la résolution de problèmes abstraits.

➤ Sciences économiques

L'option sciences économiques 4h/semaine a pour objectif d'éveiller à l'économie et à l'esprit d'entreprendre. Étude de marché, rôle du consommateur, aspect législatif et actualité sont autant d'aspects abordés dans un premier temps avant de s'orienter vers l'économie internationale et européenne. Plusieurs concours, visites d'entreprises et activités aident à l'intégration des élèves dans les aspects concrets de cette formation.

➤ Langues

La maîtrise d'une deuxième ou troisième langue est un atout majeur pour l'avenir des élèves. Lors de leur parcours scolaire, les élèves ont le choix d'apprendre une ou plusieurs autres langues. L'institut propose des cours d'anglais, de néerlandais ou d'espagnol.

➤ Histoire

Développer sa curiosité, son esprit critique et mieux connaître son passé pour appréhender le futur sont autant d'objectifs de cette option histoire 4h/semaine. A travers le prisme de

l'actualité et des faits historiques, les élèves sont invités à mieux comprendre leurs racines pour mieux construire l'avenir.

➤ Artistique

L'objectif est d'ici d'aider l'élève à s'épanouir dans des disciplines comme la musique, le théâtre et l'art plastique. Le travail se construit autour d'un projet artistique à développer au cours des l'année pour aboutir à sa réalisation concrète en fin d'année.

➤ Renforcement français (RAFRA)

Destiné aux élèves du troisième degré, cette option de 2h/semaine offre la possibilité aux élèves de développer leurs compétences en français par le développement de divers projets (culture, cinéma, journalisme, etc.).

➤ Informatique (TT)

Lors des 2ème et 3ème degré, les élèves suivent une formation complète d'informatique à raison de 8h par semaine. Toujours orienté sur la finalité et la création de projets concrets, ce cursus en informatique se veut transversal. De la maîtrise de l'outil et du vocabulaire, en passant par l'exploitation de logiciels et la programmation, cette formation prépare au mieux les élèves à un enseignement supérieur en informatique.

➤ Humanité artistique (TT)

Les cours de l'option humanités artistiques se donnent au Conservatoire (1, rue Biarent à 6000 Charleroi) et ceux de la formation générale (Technique de Transition) à l'Institut Saint-André. Cette option est destinée aux élèves du 2ème et du 3ème degré de l'enseignement secondaire qui souhaitent mieux appréhender la démarche artistique et qui sont sensibles au processus créatif, qu'ils se destinent ou non à des études artistiques par après ; aux élèves qui veulent partir à la découverte de leur personnalité dans des études dirigées vers la créativité, la pédagogie du projet et ce, autour de méthodes de travail adaptées.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (TQ ET P)

➤ de la gestion à la comptabilité (TQ)

Cette orientation permet à nos élèves d'acquérir des connaissances de base, d'utiliser des documents commerciaux, de développer un langage technique et spécifique, d'analyser des informations comptables et maîtriser les éléments essentiels d'un logiciel dédié à la comptabilité. Cette formation donne accès à un premier diplôme de qualité correspondant aux exigences du marché de l'emploi (technicien en comptabilité) ainsi que le CESS et le certificat de gestion de base.

➤ de la gestion à la bureautique (TQ)

Cette formation vise à donner à l'élève les outils de bureautique, de communication et de gestion administrative nécessaires à l'accueil et l'orientation du potentiel client ou visiteurs. Cette orientation aboutit à l'obtention de diplômes nécessaires à la gestion d'une petite entreprise ou au travail administratif sous diverses formes (technicien de bureau). Notons aussi l'obtention du CESS et le certificat de gestion de base.

- de l'électromécanique à l'électronique (TQ)

Cette formation mène à une finalité de technicien en électronique. Les gestes du métier (montages électroniques), la maîtrise des outils et des schémas techniques ainsi que la maîtrise des connaissances techniques électriques et électroniques seront développés. Divers stages chez nos partenaires permettent aux élèves d'être rapidement en contact avec le monde du travail. Enfin l'obtention d'un certificat de qualification (technicien électronique) leur ouvre les portes de l'emploi et complète le CESS.

- de la vente à la gestion de très petites entreprises (GTPE) (P)

Cette formation pratique a pour but de donner à l'élève les outils nécessaires pour devenir indépendant. L'obtention du certificat de gestion de base lui permettra de créer et gérer une petite entreprise. Cette formation aboutit aussi à l'obtention du CESS qui ouvre les portes des études supérieures (vente, marketing, etc.).

1.3. Outils adaptés à la formation

L'Institut Saint-André a pleinement conscience des avancées technologiques rapides et de la séparation qui peut se creuser entre la vie à domicile des élèves et la vie scolaire. Aussi, nous nous inscrivons pleinement dans la transition numérique tout en gardant à l'esprit que la technologie est un auxiliaire d'apprentissage et de communication qu'il faut manier avec intelligence.

- Un usage régulé du smartphone

Devenu en quelques années un indispensable de nombreuses personnes, il est particulièrement utilisé par les jeunes. Le smartphone est un outil au service des élèves et notre équipe veille à ce que l'usage de ce dernier soit adéquat et parcimonieux. A l'exception d'une utilisation adaptée dans certains cours, son usage est strictement interdit en classe et dans les couloirs de l'école. Cet outil pouvant malheureusement être détourné de son usage premier, l'Institut veillera à lutter contre toutes formes de harcèlement dont celles liées aux réseaux sociaux.

- Une communication moderne

Même si la communication papier reste toujours présente, l'école s'inscrit aussi dans la

modernité en numérisant une partie de ses moyens de communication. Un site internet (<https://www.saint-andre-charleroi.be/>) ainsi qu'une page facebook (<https://www.facebook.com/standrecharleroi/>) sont régulièrement alimentés et actualisés.

Dès son entrée à l'Institut Saint-André, chaque élève se voit attribuer une adresse email personnelle (nom.prenom@saint-andre-charleroi.be) liée à la plateforme Classroom afin de faciliter les échanges avec l'équipe éducative et la direction.

Nous exploitons la plateforme Cabanga pour fournir de nombreux outils aux éducateurs et professeurs (encodage des absences, arrivée tardive, notes disciplinaires, journal de classe, encodage des résultats) mais aussi aux parents (accès à l'agenda de l'école, accès au bulletin des élèves).

➤ Un équipement moderne d'apprentissage

La grande majorité de nos classes sont équipées en tableau blanc interactif (TBI) qui offrent aux professeurs des outils d'apprentissage plus dynamique. Le tableau traditionnel reste aussi en soutien pour accompagner l'apprentissage.

Les professeurs ont aussi la possibilité de travailler avec des classes virtuelles (Classroom) afin de fournir des ressources pédagogiques complémentaires aux élèves ou d'illustrer davantage leurs cours.

Ces différents outils ont rendu possible un enseignement hybride lors de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Malgré ces outils numériques, notre établissement mettra toujours en priorité les contacts humains et les échanges directs avec l'élève. Nous serons particulièrement attentifs à ne laisser aucun élève en fracture numérique. Des moyens sont régulièrement mis en place pour assurer une équité des équipements chez les élèves.

2. EDUQUER À UNE CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Le monde qui nous entoure est multiple et il est parfois complexe d'y trouver son chemin où d'en identifier les valeurs positives. Nos jeunes sont avant tout des citoyens en devenir qu'il faut informer tout en les aidant à développer leur esprit critique.

Cet apprentissage complexe est assuré de manière transversale dans l'ensemble de nos

cours et particulièrement ceux d'histoire, de religion, de français, de géographie ou de biologie.

La confiance dans la démocratie se construit à l'école. Les demandes des élèves doivent être prises en compte et étudiées de manière transparente et rapide. Pour nous y aider, la participation des élèves dans de nombreuses structures décisionnelles est assurée. L'organisation d'élection de délégué de classe est assurée chaque année. Les titulaires jouent aussi un rôle essentiel car ils sont le premier lien entre les demandes des élèves et le reste de l'école. Un conseil des délégués est également organisé afin d'entendre les demandes des élèves.

Avec sa participation au projet EPAS (European Parliament Ambassador School) l'école sensibilise les élèves au projet européen. Ce projet met en relation les professeurs (ambassadeurs seniors) et les élèves du troisième degré (ambassadeurs juniors) dans l'ensemble des activités proposées et destinées à l'ensemble de l'école.

La formation de citoyens responsables implique aussi une prise de conscience des problèmes environnementaux. Différents projets impliquant les élèves sont régulièrement développés en ce sens. Une alimentation plus durable et une diminution des déchets sont des objectifs pour l'établissement.

La solidarité est encouragée par la mise en place de tutorats dans les classes pour que les élèves avec plus de facilités aident d'autres élèves. Cette solidarité s'exerce aussi à l'extérieur de l'établissement au travers de notre pastorale.

L'institut Saint-André garde un œil attentif sur la santé de ses élèves et particulièrement les problèmes potentiels d'assuétudes (tabac, alcool, drogue). La prévention reste notre priorité mais une cellule d'aide est aussi à la disposition de nos élèves.

Pouvoir prendre soin des autres est un outil précieux et l'Institut Saint-André l'a bien compris. A travers le cours d'éducation physique, l'école participe au projet "l'école sauve des vies" qui permet aux élèves d'apprendre les premiers secours. En fin de 6ème année, l'élève se voit attribuer un diplôme certifié par la ligue belge de sauvetage.

3. EGALITÉ ENTRE LES ÉLÈVES

Chaque élève possède une identité et une personnalité unique qui le caractérise en tant qu'individu. L'Institut Saint-André veillera toujours à ce que chaque élève puisse s'intégrer pleinement, et avec l'ensemble des moyens proposés, dans notre projet éducatif.

➤ Aménagement raisonnables

Mise en place, en collaboration avec les parents, le centre PMS, les enseignants et l'élève de protocoles d'aménagements raisonnables et d'un suivi durant l'ensemble de la scolarité (suivant les besoins de l'élève).

➤ Participation financière

En respect de l'article 100 du décret mission. L'ensemble des activités proposées engendre des frais qui sont imputables aux parents. L'école veille toujours à rechercher le meilleur prix pour le meilleur service. D'autres frais sont à considérer (livres, l'accès à la piscine ou aux infrastructures sportives, photocopies).

L'école peut proposer, aux parents qui en font la demande, des arrangements particuliers dans le cas où des sommes importantes ne peuvent être réglées en une seule fois. Elle pourra aussi, après enquête, intervenir si besoin dans une partie des frais. Notons que l'école veille au respect des obligations financières et à l'esprit solidaire de chaque famille afin de maintenir des charges raisonnables pour chacun.

➤ Égalité numérique

Comme indiqué précédemment, les outils numériques deviennent de plus en plus présents dans le processus éducatif des élèves. Cependant, l'équipe éducative et la direction veilleront toujours à éviter qu'un manque de moyens numériques bloque l'apprentissage d'un élève. Les documents papiers sont toujours complémentaires aux documents numériques et des aides peuvent ponctuellement et spécifiquement intervenir afin d'assurer une couverture numérique égale entre chaque élève. Ainsi, notre établissement s'est doté d'un nombre important d'ordinateurs portables afin d'éviter la fracture numérique.

➤ Travailler ensemble pour la réussite de tous

L'apprentissage au sein de notre établissement ne peut pas s'imaginer sans un esprit de solidarité et d'encadrement des élèves en difficultés. Pour l'une ou l'autre raison, il peut

arriver à chacun de décrocher à un moment où à un autre, nous mettons alors nos moyens de concert pour aider à la remise à niveau ou à la remotivation.

Des cours de méthode de travail, des remédiations multiples, des parrainages, une étude dirigée, du co-enseignement sont autant d'outils mis en place pour aider les élèves qui en ont besoin. Plus spécifiquement, des heures de français langue étrangère peuvent être dispensées aux élèves arrivant de l'étranger et ne parlant pas la langue française.

Les professeurs veillent à assurer un rythme de cours adapté aux élèves et à mettre en place des moments de synthèse avant les périodes d'évaluation. Ils sont aussi à l'écoute pour développer les ressources alternatives au cours afin d'assurer un apprentissage riche et varié.

➤ Lutte contre l'absentéisme

Malgré nos efforts, il n'est pas possible d'assurer un enseignement de qualité en cas d'absences abusives. L'ensemble des acteurs de l'école veillera ainsi à lutter efficacement contre l'absentéisme scolaire. Des contacts systématiques seront pris avec les élèves et leurs parents lors des absences répétées et injustifiées. Des réunions mensuelles regroupant direction, PMS et équipe éducative sont organisées pour le suivi du décrochage scolaire.

4. DES PROFESSEURS FORMÉS ET ÉPANOUIS

Une formation optimale et continue des professeurs assure un enseignement de qualité. Les professeurs sont, entre autres, régulièrement formés aux nouvelles technologies et aux nouvelles pratiques pédagogiques. Le travail d'équipe est encouragé et la sensibilité aux possibilités d'harcèlement et de décrochage scolaire est développée.

L'Institut veille à assurer un environnement de travail agréable pour son équipe éducative et reste attentif aux besoins du personnel. L'amélioration continue des infrastructures (isolation, ascenseurs, propreté, etc.) assure une certaine qualité de travail mais l'Institut se veut aussi à l'écoute de ses professeurs et veille à encourager les initiatives pédagogiques de son personnel mais aussi à être attentif aux besoins psychologiques de tous.

5. L'ÉCOLE : UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT

➤ Activités externes et internes

L'école doit rester un lieu d'apprentissage mais aussi de vie et d'épanouissement. Plusieurs activités sont organisées en extérieur ou en interne afin de favoriser un esprit de groupe et une cohésion entre les élèves. Le bal rhéto, le voyage rhéto, Halloween, Saint-Nicolas, repas de classe, classe de mer, etc. sont autant d'activités qui réjouissent les élèves et participent aux échanges et au respect entre les élèves et leurs professeurs.

Malgré sa position en centre-ville, des infrastructures sportives modernes (salle de sport, tennis de table, salle de musculation, etc.) sont à la disposition du sport à l'école.

Des locaux spécifiques (multimédia, local rhétos, lieu de parole) existent afin d'assurer un cadre de vie agréable aux élèves.

➤ Rythme scolaire

Afin d'assurer une motivation plus importante et une efficacité de l'apprentissage, l'Institut Saint-André veillera à prendre en compte les cycles naturels de l'élève. Des activités sportives en après-midi, des cours théoriques plus complexes en fin de matinée ou encore une alternance entre les cours sont autant d'éléments pris en compte lors de la confection des horaires.

Afin d'assurer une ambiance de travail optimale dans la classe, l'Institut Saint-André essayera de limiter le nombre d'élèves par classe à 20 et veillera à ne pas dépasser 24. Notre établissement sera particulièrement attentif à la taille des groupes au premier degré.

➤ Sécurité des élèves et lutte contre la violence

Il nous tient particulièrement à cœur que les élèves se sentent en sécurité dans notre établissement et que les parents nous confient leurs enfants l'esprit tranquille. Aussi, nous veillons à la sécurité du bâtiment via un contrôle rigoureux des entrées. Une permanence continue est assurée à l'entrée de l'école.

La lutte contre la violence tant physique que psychologique est aussi une priorité de notre établissement. Nous veillons à ce que nos équipes puissent se former à déceler les différentes formes de harcèlements et encourageons les élèves en difficultés à communiquer. Des médiations internes sont possibles entre élèves et enseignants ou entre les élèves eux-mêmes, et ce, afin de résoudre de manière constructive de potentiels conflits.

Un préfet de discipline, un duo d'éducateurs par degré dont l'un dédié à la discipline et l'autre au suivi de l'accrochage scolaire, ainsi que la cellule accrochage scolaire assure

Afin de maintenir un environnement agréable pour tous, l'école veillera au respect strict du règlement et prendra les sanctions adéquates afin de rétablir un cadre serein pour tous.

➤ Relations avec les familles

L'Institut Saint-André veille à assurer une communication régulière avec les familles. A cette fin, les nombreux canaux de communication (courrier, email, site internet, réseaux sociaux, etc.) sont valorisés. Cette relation est aussi renforcée via :

- un suivi régulier dès l'inscription de l'élève ;
- un accueil des parents des élèves de première année est possible dans la classe de leur enfant ;
- la présence continue d'un membre du personnel à la porterie ;
- des réunions de parents organisée deux fois par an
- plusieurs moments de convivialité (journée porte ouverte, souper Télévie, etc.) ;
- l'association des parents d'élèves.

EN CONCLUSION

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour faire correspondre nos intentions à nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pas pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Ce projet d'établissement a été présenté et approuvé

- au conseil de participation du 27 avril 2021
- à l'organe d'administration du 29 avril 2021